

Collectivités Philippe Gautier, nouveau président de l'Agence de développement et d'urbanisme (ADU), évoque l'avenir de la structure alors que se profile la réforme territoriale et la mise en place du Pôle métropolitain

Anticiper les changements à venir

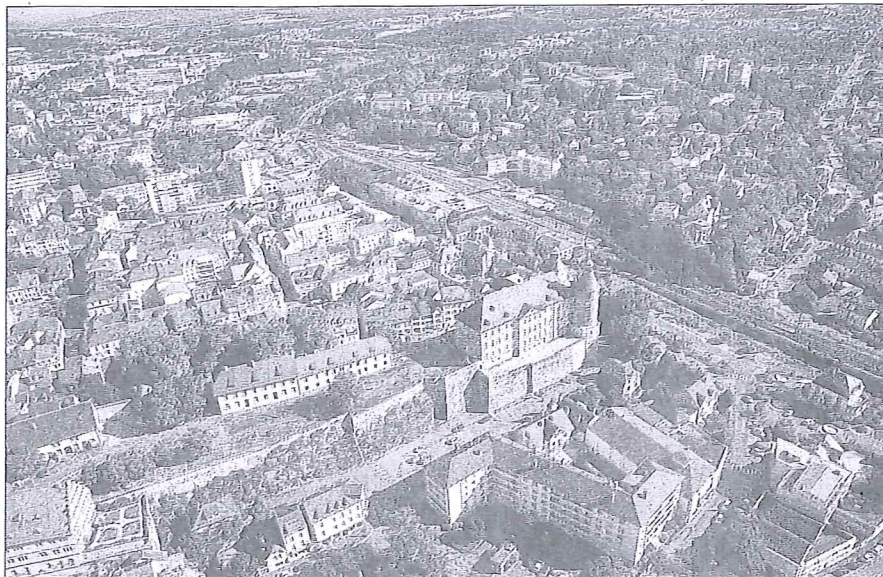
104

L'AGENCE de développement et d'urbanisme (ADU) du Pays de Montbéliard a un nouveau directeur par intérim, Charles Berounioux, qui a succédé en avril dernier à Dominique Musslin. Elle a également un nouveau président, Philippe Gautier, qui a pris la succession de Marcel Bonnot. Le maire de Valentigney et vice-président de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) évoque l'avenir de l'Agence.

Quels sont les atouts de l'ADU ?

C'est un acteur incontournable d'aide à la maîtrise d'œuvre. Créée en 1990, l'ADU, qui compte une vingtaine de personnes, dispose d'une formidable base de données sur notre territoire. L'Agence a, par ailleurs, l'expertise qui permet d'accompagner les collectivités dans l'élaboration de leur plan local d'urbanisme (PLU). L'Agence est aussi l'outil indispensable pour travailler sur le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) Nord Doubs et d'une manière générale sur les grandes évolutions urbaines.

L'Agence est-elle en mesure



■ Une agglomération du Pays de Montbéliard de 72 communes en attendant que le Pôle métropolitain se déploie à l'échelle du Nord Franche-Comté.

Photo Lionel VADAM.

de relever le défi d'une agglomération de 72 communes ?

L'ADU dispose de deux leviers essentiels. Elle est en capacité de faire de la veille et d'avoir une vision du territoire sur le long terme.

L'Agence priorise aussi l'innovation. Ce sera déterminant pour la suite des événements avec l'émergence du Pôle métropolitain. Ce dernier aura cinq grandes missions : le développement

économique, l'enseignement, les transports, la santé et l'aménagement du territoire.

Cette évolution ne conduit-elle pas à la mise en place d'une Agence d'urbanisme à

l'échelle du Nord Franche-Comté ?

La réflexion est engagée. C'est déjà le cas avec Héricourt. Nous en discutons aussi avec Damien Meslot [président de la communauté d'agglomération belfortaine, ndlr]. En attendant, je considère qu'il est important de travailler les uns avec les autres, avec les Bisontins comme avec les Belfortains. Il est essentiel d'entretenir de bonnes relations avec tout le monde pour anticiper les changements à venir.

Avez-vous les moyens financiers de vos ambitions pour l'ADU ?

Le principal financeur de l'ADU est PMA, auquel s'ajoutent les communes qui versent une contribution d'un euro par habitant. Il faudra donner les moyens à l'ADU d'exercer ses missions à l'échelle d'une agglomération de 72 communes, qui est la troisième plus importante de Bourgogne Franche-Comté, mais aussi et surtout pour développer une stratégie à l'échelle du pôle métropolitain, autrement dit d'un territoire de 300.000 habitants.

Propos recueillis par Jacques BALTHAZARD